

ou suivent une nouvelle formation lorsque leur spécialité n'est plus en demande. Nous allons dépenser six milliards de dollars exclusivement pour la formation, cette année et l'année prochaine, ce qui est considérable. Et une grande partie de cet investissement est destinée aux femmes.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): J'ai une question supplémentaire, madame la Présidente. Le gouvernement nous parle toujours d'une possibilité de reprise en 1992, peut-être au milieu de 1992. Autrefois, c'était l'Église qui nous parlait d'une vie meilleure dans l'au-delà; maintenant, c'est le gouvernement.

Je voulais dire au ministre qu'il y a dans notre pays, en 1991, des femmes et des familles qui luttent au jour le jour juste pour assurer leur survie. Je veux poser la question suivante au ministre: En ce jour de commémoration, qu'est-ce que le gouvernement est prêt à faire pour offrir des possibilités aux femmes sur le plan économique—tant aux jeunes femmes coincées dans une relation marquée par la violence qu'aux femmes âgées qui sont de plus en plus limitées dans leurs choix à cause des politiques économiques de ce gouvernement?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, je pourrais peut-être répondre au chef du NPD, parce que je pense qu'il se passe bien des choses.

Comme mon collègue l'a déjà dit, la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre vise particulièrement les femmes et cherche à leur garantir des possibilités de formation et de recyclage. Nous mettons surtout l'accent sur un vaste éventail de programmes d'éducation et d'information sur les problèmes de violence en vue d'aider les femmes.

À lui seul, le programme sur la violence familiale comporte un budget de 136 millions de dollars et offre toute une gamme d'activités conçues pour aider toutes les femmes canadiennes. Faut-il préciser que ce matin-même, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé un programme offert en collaboration avec les YWCA de tout le pays. Il s'agit d'un programme d'information communautaire et de sensibilisation du public sur des sujets liés à la violence faite aux femmes.

Nous n'avons pas toutes les réponses, mais je pense que nous essayons de les trouver tous ensemble, comme en témoigne ce genre d'esprit de collaboration.

Questions orales

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre de la Justice suppléant.

Le projet de loi C-17, la loi sur le contrôle des armes à feu, a été adoptée et a reçu la sanction royale au Sénat hier. Cependant, on le sait, cette loi n'entrera en vigueur qu'après le dépôt de son règlement d'application et sa proclamation par décret.

Les Canadiens, et surtout les femmes, veulent qu'on passe à l'action sans tarder dans ce dossier. Quand le règlement sur le contrôle des armes à feu sera-t-il déposé et quand la loi sera-t-elle proclamée? Quel est l'échéancier du gouvernement?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, au nom de ma collègue, la ministre de la Justice, je puis assurer à tous les députés que la ministre est déterminée à faire avancer les choses le plus rapidement possible.

En fait, je crois savoir que ses collaborateurs vont travailler pendant la période des Fêtes pour élaborer le règlement et le présenter à la Chambre dès qu'elle reprendra ses travaux. Comme vous le savez, le projet de règlement doit être renvoyé au comité, mais j'espère, qu'il entrera en vigueur dès le début de l'année.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Madame la Présidente, cette réponse ne suffit pas. Nous voulons un échéancier plus précis que ça.

[Français]

Madame la Présidente, l'année dernière au Canada, 234 femmes étaient tuées, dont 74 par leurs maris. Il y a eu, au Québec, une augmentation de 8,3 p. 100 dans les crimes de violence contre les femmes. Même si le projet de loi C-17 sur le contrôle des armes à feu a été adopté hier, il y a encore des lacunes sérieuses dans la loi.

Est-ce que le gouvernement a l'intention de continuer à surveiller la situation pour savoir si la loi est vraiment efficace contre ces crimes de violence? Quelles sont les plans du gouvernement à cet égard au niveau de la surveillance?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur), ministre d'État (Jeunesse) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, tel que ma collègue l'a indiqué il y a quelques instants dans l'autre langue, il est bien évident que le projet de loi a été sanctionné par le Sénat hier. Je pense que nous tous dans cette Chambre